



LA LANTERNE

Loin du froid de décembre



Société anonyme coopérative
PARIS-JARDINS

PARIS-JARDINS.NET

Cour d'Honneur, Boulevard Henri Barbusse 91210 DRAVEIL

01 69 42 30 22 • secretariat@paris-jardins.fr

Le secrétariat est ouvert du mardi au vendredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

204

L'ÉDITO

Chères Péjistes, Chers Péjistes,

Le CA se joint à moi pour vous souhaiter, avec un peu de retard, une très belle et heureuse année 2023.

Les petites flammes n'ont pas résisté "au vent mauvais" mais n'ont pas empêché les retrouvailles des Péjistes les plus courageux autour des traditionnels vin chaud et chocolat.

Après 10 ans de bons et loyaux services, le bureau de CLPJ a pris sa retraite, et une nouvelle équipe dynamique a repris le flambeau. Sous la présidence de Mme Piette Gwen, CLPJ propose de nouvelles activités (œnologie, jeux de société, art floral, cours de langue...).

Après la signature du bail du cinéma en décembre, les travaux à l'Orangerie ont débuté par la remise en état de l'arrivée d'eau, nécessaire au désamiantage. Celui-ci s'est déroulé du 31 janvier au 9 février, il n'y a pas eu de mauvaise surprise.

L'important dossier des eaux usées nécessite une attention permanente. Nous essayons actuellement de résoudre le problème des servitudes. Leurs éliminations coûteraient très cher en travaux, et certains sociétaires devraient faire des modifications importantes de leur réseau avec des pompes de relevage.

Nous allons bientôt accueillir une nouvelle locataire dans l'appartement numéro 9 du château : Mme Fatiha Djehaf se rapproche de sa fille et de son petit-fils qui habitent dans l'allée de la Perspective. Nous lui souhaitons la bienvenue.

La prochaine AG est prévue le 4 juin. Réservez donc cette date, votre présence est très souhaitable et nous avons toujours plaisir à vous retrouver.

Bonnes vacances,

Michel Dardenne
Président de Paris-Jardins

AU MENU DE CE NUMÉRO

204

SOMMAIRE

LE RÉCAP' CA4

Le projet "Eaux usées" 4

Lutte contre les moustiques 5

NOS ACTIONS COMMISSIONS8

Appel à volontaires à la Communication 8

Vers une désimperméabilisation des sols de PJ 8

Quoi de neuf côté travaux ? 10

Le communiqué "Urbanisme" 11

NOTRE QUOTIDIEN CLPJ12

Le nouveau bureau 12

Programme de mars 15

Nouvelles du théâtre 16

Arpégie fête ses 20 ans 17

Flashback : 18

10/12 : Noël 2022 19

08/01 : Les illuminations 20

06 & 07/02 : Art floral 21

NOTRE HISTOIRE LES AMIS DE L'HISTOIRE 22

Rappel historique 22

Irène, la doyenne 24

Flashback : 25

20/11 : Conférence à 3 voix 26

NOS SPORTS ASSOCIATION SPORTIVE DE PJ ...28

Le tennis 28

RADIO PJ.....29

LE PROJET "EAUX USÉES"

Dans la continuité de l'article publié dans La Lanterne en juillet dernier, voici quelques mots pour vous expliquer où nous en sommes concernant le projet de rénovation du réseau des eaux usées.

Ces derniers mois nous avons revu le plan du réseau (5 kms), et notamment la **conservation des servitudes actuelles**. Celles-ci devraient nous permettre, d'une part, d'éviter de percer sur plusieurs centaines de mètres de route et, d'autre part, de faire l'économie de la mise en place de pompes de relevage chez certains sociétaires ; ce qui réduit évidemment les coûts pour Paris-Jardins (l'ultime revue de ce plan est prévue fin février).

Nous finalisons actuellement le **dossier de consultation des entreprises**. Il devrait être publié au cours du mois de mars. Ce dossier d'appel d'offres est constitué de 2 éléments principaux :

- un cahier des charges administratif (CCAP) qui regroupe les éléments de prix, les délais d'exécution, les contrôles, la coordination des acteurs, la réception des travaux, ...
- et un cahier des charges technique (CCTP) qui regroupe les spécifications relatives aux produits et aux matériaux, le mode d'exécution des travaux et bien sûr les plans du nouveau réseau. Le planning impose que ces deux cahiers des charges soient terminés début mars.

À partir du lancement de la consultation, cinq semaines seront nécessaires pour recevoir les offres des entreprises. Cinq autres semaines seront également nécessaires pour analyser ces offres. Cette phase terminée, nous engagerons les discussions avec les soumissionnaires les mieux placés.

En parallèle, nous continuons à travailler avec L'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) afin de finaliser le **dossier des subventions** pour les travaux. Pour cela, nous vous demanderons de vous engager sur les rénovations du réseau des eaux usées lors de l'Assemblée Générale du 4 juin. En effet, **un vote d'approbation de l'AG est nécessaire pour l'attribution des subventions** par l'AESN.

Les délais sont serrés en raison de la clôture de la période d'attribution des subventions fin 2023. Nous devons donc impérativement finaliser nos études et la consultation des entreprises en septembre 2023 pour être éligible aux subventions et obtenir l'accord formel d'attribution des subventions en décembre 2023. En cas d'impossibilité, suite à une demande de l'Administration, nous pourrions devoir trouver, notamment au sein de Paris-Jardins, des sources de financement privées en remplacement des subventions.



LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

Le CA est bien conscient des nuisances générées depuis des années par la **prolifération des moustiques** au sein du domaine, et aux alentours. Une **analyse de la situation**, la **recherche de solutions adaptées** ont été effectuées et vous sont présentées :

Avec les beaux jours qui vont arriver, et les hivers cléments que nous avons depuis plusieurs années, il est à craindre encore cette année une recrudescence des moustiques. Certains peuvent être juste bruyants et désagréables, d'autres plus problématiques d'un point de vue sanitaire.

Depuis quelques années, le moustique tigre est présent en région parisienne et fait l'objet d'une surveillance renforcée¹ car il peut, dans certaines situations particulières, être vecteur des virus Zika, de la Dengue et du Chikungunya. Limiter la présence de moustiques ne peut être que bénéfique pour tous !

Les adultes, mâles et femelles se nourrissent de nectar. Seules les femelles piquent car elles ont besoin de sang avant chaque ponte.

Présentations des 2 principales espèces de moustiques présentes dans notre bassin de vie :

Le moustique « commun » : *Culex pipiens*

Il mesure de 5 à 7 mm. Il **pond directement sur l'eau**. Les larves se développent en environ 7 jours, **dans tous points d'eau stagnante** chargée en matière organique, dès le début du printemps et jusqu'à la fin de l'automne. En **milieu urbanisé**, il peut même **trouver des situations propices à son développement toute l'année** : température de l'eau favorable dans des caves ou vide sanitaires inondés, anciennes fosses vidangeables...

L'adulte vit 60 jours maximum, il se déplace peu de son lieu de naissance (environ 150m). Il **pique le soir**, à l'intérieur comme à l'extérieur et c'est lui qui vous **empêche de dormir la nuit**.



Le moustique Tigre : *Aedes albopictus*

Espèce **classée nuisible**, originaire de pays tropicaux, il est présent en France depuis les années 2000, dans le sud du pays et colonise de nouveaux territoires depuis. Il est plus petit que le moustique commun. Il **pond au sec à la limite de l'eau**, principalement dans **les gîtes pouvant contenir très peu d'eau**.

¹ Pour ceux qui le souhaitent, portail de signalement du moustique tigre : signalement-moustique.anses.fr

LE RÉCAP'

Le moustique Tigre répartit sa ponte sur plusieurs gîtes, les larves éclosent en environ 7 jours et sa **durée de vie est de 30 jours environ**. Il **s'éloigne très peu de son lieu de naissance, environ 100m**. On l'entend peu, vole bas, pique plusieurs fois par jour, essentiellement au niveau des jambes. Il pique toute la journée, avec un **pic d'activité le matin et en fin d'après-midi**. Sa **piqûre est plus douloureuse** et peut engendrer une réaction inflammatoire locale plus importante, et dans des conditions très particulières, **peut transmettre la Dengue, le Zika et le Chikungunya**.

Petits rappels sur le cycle de vie des moustiques

Œuf : Son repas sanguin achevé et digéré, la femelle va pondre ses œufs soit à la surface de l'eau soit sur une terre humide, soumise à submersion ou à forte humidité, en fonction des préférences écologiques de l'espèce.

Larve : Dans l'eau, ses œufs vont éclore et donner naissance à des larves, qui ont un mode de vie exclusivement aquatique. L'eau est indispensable à l'éclosion de l'œuf et au développement de la larve... Dans certains cas particuliers, les œufs n'éclosent qu'après un certain temps, par exemple après avoir passé l'hiver. La vie du moustique au stade larvaire a une durée variable inférieure à 10 jours en plein été, à plusieurs mois pendant l'hiver. Les larves se nourrissent de matières organiques présentes dans l'eau : des bactéries et du plancton, mais aussi des restes de végétaux ou d'insectes, en suspension ou déposés au fond de l'eau. La vie larvaire du moustique est rythmée par des mues qui lui permettent de grandir et de passer par les 4 stades larvaires.



Nymphe : Au terme de cette période larvaire, la larve effectue une ultime mue et devient une nymphe (l'équivalent du cocon des papillons). À ce stade, elle vit encore 2 à 3 jours dans l'eau, le temps que s'accomplissent en elle de profondes modifications anatomiques qui donneront un insecte adulte parfait (imago).

Émergence : L'émergence est la dernière étape, celle qui permet au moustique de passer du stade aquatique au stade aérien. La nymphe commence à s'immobiliser à la surface de l'eau. Une déchirure ouvre sa face dorsale... Et l'adulte se dégage lentement. Libre, il pourra enfin voler de ses propres ailes.

Il existe donc 2 grandes familles de moustiques, chacune ayant ses spécificités : taille, période d'activité, nuisance, distance de vol à partir du gîte larvaire...mais toutes ont besoin d'eau, plus ou moins stagnante, car les larves sont aquatiques.

Pour lutter contre les moustiques, privons-les d'eau !

La grande majorité des gîtes larvaires de ces moustiques se situe dans nos propriétés privées et sont créées de la main de

l'homme. **Il est essentiel que chacun, chez soi, supprime ou rende inaccessible tous les gîtes larvaires potentiels. C'est la solution la plus efficace pour lutter contre les moustiques.**

Elle a l'avantage d'être préventive, souvent simple, respectueuse de l'environnement et des personnes, et c'est aussi la solution la plus économique.

Quelques petits conseils :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Vider une fois par semaine :
Coupelles sous pots de fleurs, ou mettre du sable,
Pots avec réserve d'eau,
Gamelle pour animaux,
Pieds de parasol,
Bâches de mobilier de jardin,
Pluviomètre. • Jeter :
Encombrants et déchets de jardins • Ranger à l'abris de la pluie et /ou des irrigations :
Seaux et arrosoirs,
Outils de jardins, brouette,
Poubelles,
Jouets pneumatique. | <ul style="list-style-type: none"> • Couvrir complètement avec un tissu ou voilage moustiquaire :
Récupérateurs d'eau de pluie • Curer pour faciliter l'écoulement des eaux :
Fontaines,
Bandes d'évacuation extérieures, regards,
Rigoles couvertes de grilles,
Caniveaux et drainage,
Gouttières et chenaux. • Entretenir :
Piscine,
Pompe de relevage,
Regard et bornes d'arrosage,
Bassin d'agrément (mettre des poissons) |
|--|--|

Depuis quelques années, une **solution semblant innovante** à base de phéromone piégeant uniquement les femelles moustiques tigres est disponible sur le marché.

Néanmoins, **le coût est assez important** : entre 1098€ et 2200€ à l'achat et une centaine d'euros de consommable par mois et par borne avec un rayon d'action limité à 35m pour le moustiques tigres. Mais pour PJ, le constructeur estime une quantité avoisinant les 50 bornes soit **entre 55 000 et 110 000 euros d'achats de matériels et 20 000 de consommables** pour la cinquantaine de bornes pour 4 mois d'utilisation.

De plus, de nombreuses municipalités, parcs ou particuliers se sont équipés ces dernières années. Et **l'efficacité** de la borne est soit excellente, imparfaite ou nulle **sans qu'il soit possible de déterminer d'avance le succès de la pose.**

Vu l'investissement conséquent et le faible niveau de garantie apporté par cette solution, nous faisons appel à votre civisme et sens commun pour permettre à tous de passer un été serein sans nuisances !

L'été n'est pas encore présent mais nous comptons sur vous tous pour anticiper et réaliser les travaux d'entretien régulier. L'action de chacun permettra à tous de passer un bel été !

APPEL À VOLONTAIRES À LA COMMUNICATION



La jeune commission Communication souhaite s'élargir au vu des projets à penser, créer et surtout à réaliser autour de la communication à Paris-Jardins. Elle serait donc heureuse d'accueillir des Péjistes volontaires et bénévoles.

Sa mission ?

Chouchouter les canaux officiels existants de Paris-Jardins - comme le site Internet, la Lanterne, les mails, les affiches - en les maintenant et en les améliorant, mais aussi en créer de nouveaux (forums, rencontres, réseaux sociaux, application mobile, etc...).

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues : des moulins à idées aux geeks passionnés, en passant par les jolies plumes et les artistes inspirés, ou d'heureux Péjistes, tout simplement !

Commission Communication

VERS UNE DÉSIMPERMÉABILISATION DES SOLS DE PJ

La perméabilité des sols est une contrainte liée aux règles d'urbanisme découlant de l'AVAP (les espaces des parcelles en pleine-terre doivent représenter 60% du terrain), mais aussi et surtout un enjeu environnemental visant à :

- La dépollution de l'eau par la filtration des pluies grâce au sol
- La lutte contre les inondations
- Limiter le coût et la saturation des systèmes de traitement des eaux usées.

Les règles de l'AVAP (si elles sont respectées) permettent à

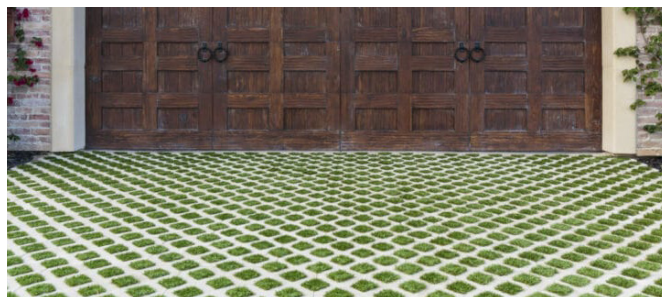
Paris-Jardins d'être un exemple de préservation des sols, bien qu'il demeure certaines anciennes installations liées au traitement des eaux de pluies (gouttières) qui s'écoulent encore dans le réseau général.

La rénovation de notre système général de canalisation va permettre d'assainir les irréductibles systèmes vétustes chez nos sociétaires.

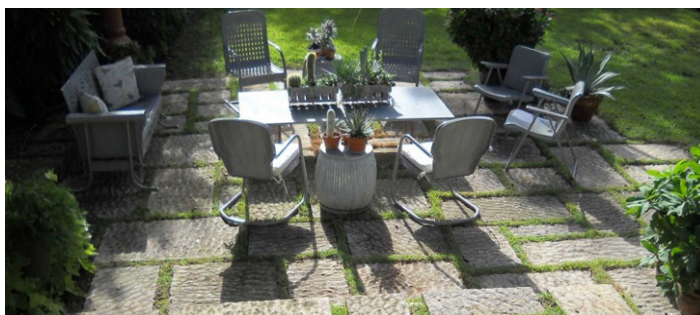
Malgré cette bonne note, rien ne nous empêche de poursuivre nos efforts en gardant à l'esprit la perméabilité des sols lors de nos futurs travaux.

Voici des pistes d'idées mêlant esthétique et respect du cycle de l'eau :

- Voies carrossables : privilégier les allées mêlant pierre-gazon, pierre-gravier, résine-gazon

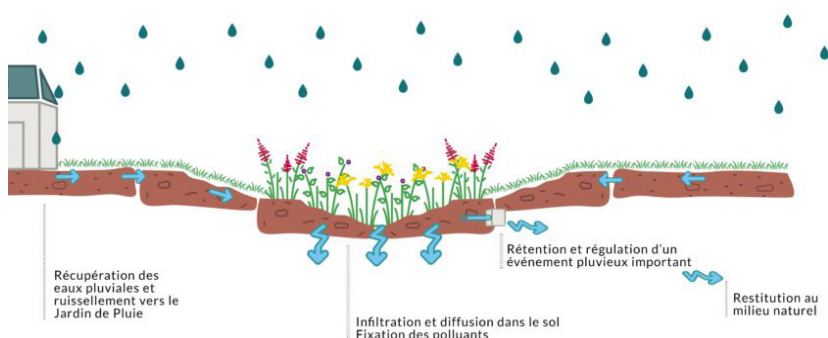


- Terrasse : lors de la rénovation/création, privilégier les **terrasses en bois et végétalisées**. Et si vous avez une dalle en béton et une hauteur supérieure à 80cm, pourquoi ne pas envisager des **drains reliés à des récupérateurs d'eau**.



- Création d'un **jardin de pluie** : concrètement, un jardin de pluie a pour fonction principale de gérer qualitativement les eaux de ruissellement en reposant sur un principe de bio-rétention, c'est-à-dire en utilisant les propriétés physiques et biochimiques des plantes, en association avec des bactéries et des micro-organismes.

Bien que privilégiés généralement par les collectivités, ce type de jardin peut trouver sa place dans nos jardins. Bien entendu, ce type de jardin demande une réflexion en amont et une étude de son sol.



QUOI DE NEUF CÔTÉ TRAVAUX ?

En cette nouvelle année 2023, les travaux d'entretien du château et des dépendances continuent.

À l'office notarial, certaines menuiseries sont en mauvais état et trois grandes fenêtres en bois ont été remplacées en ce mois de février.

Après une intrusion à la Lanterne, la remise en état de la porte d'entrée a été effectuée.

Au château-même, la rénovation des volets des grandes salles se poursuit. Pour ce faire, une protection en bois provisoire est installée durant les travaux.

Et avant l'arrivée de la fibre dans les appartements du château, nous installons son passage par goulottes et gaines du sous-sol aux étages avec une distribution par appartement.

Commission Travaux



LE COMMUNIQUÉ "URBANISME"

Bonjour à Toutes et Tous,

Pour certains "les Lanternes" ne paraissent pas assez souvent, mais pour ceux qui doivent écrire des articles, la chose se présente autrement...

Les éternels rappels

Presque tout a déjà été dit sur les **déclarations préalables des portails et clôtures**. Les panneaux solaires ne sont pas interdits et les pompes à chaleur doivent suivre les règles (cf. la Lanterne 203). On oublie parfois qu'il faut un certain temps entre dépôt et autorisation.

Malgré les nombreux rappels, **les rues sont toujours encombrées...**

Certes ! Mais...

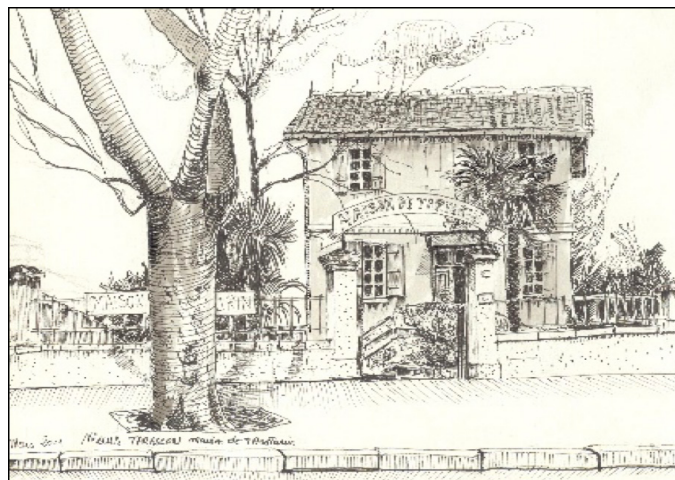
Il n'est pas très élégant de le faire savoir à une infirmière, caducée bien visible, en visite chez un patient, en stationnement non gênant, de lui remonter ses essuie-glaces et de poser un paquet de feuilles sur le pare-brise. Je vous laisse juger.

Les essences de nos haies

La question de la hauteur a été traitée à moult reprises. Mais nous n'avons jamais évoqué celle des essences. Je ne parle pas uniquement (et vous en épargnerai le discours) du dérèglement climatique, mais plutôt par souci patrimonial et du développement durable.

Les essences de nos arbres et arbustes ont un **chapitre dédié** dans l'AVAP.

À la création de Paris-Jardins, dans les années 1920, époque de la construction d'une majorité de maisons, les thuyas et bambous n'étaient pas le premier choix pour habiller les clôtures. Ces deux espèces ne sont pas très chères à la création



sont déconseillées sur le long terme et pas uniquement par l'AVAP.

Vous trouverez toute la **liste des essences conseillées** page 106 de l'AVAP.

Si vous envisagez de renouveler votre haie, **inutile de faire une déclaration** mais pensez aux essences locales.

L'imperméabilisation des sols de nos parcelles

Également sans déclaration (encore) mais quand même réglementée, il s'agit de **l'imperméabilisation du sol à l'intérieur des parcelles**. L'emprise des allées, places de stationnement et autres chemins bétonnés ou asphaltés est limitée à 40% maximum de la superficie du terrain.

"Les espaces de pleine terre devront représenter au moins 60% de la superficie du terrain." indique la page 34 de l'AVAP.

Commission Urbanisme



LE NOUVEAU BUREAU

L'assemblée générale de CLPJ s'est tenue le 10 janvier dernier, enregistrant une présence record. L'élection du nouveau bureau s'est déroulée à bulletin secret. À cette occasion ont été élus :

- Gwenäelle Piette - Présidente
- Mélanie Pacheco - Vice Présidente
- Isabelle Di Crea - Secrétaire
- Jérôme Maufras - Secrétaire adjoint
- Annie Germain - Trésorière

Nous remercions les nombreuses personnes présentes à l'AG qui, par leur vote ou leur consigne de vote, nous apportent leur soutien et leur confiance.

Nous remercions chaleureusement l'ancien bureau qui nous apporte son soutien, son expérience, ses conseils et reste actif à CLPJ notamment dans les activités "chorale", "théâtre", "mardis du château"...

En 2023, le souhait du nouveau bureau est de fédérer plus d'habitants de Paris-Jardins, de continuer à faire vivre l'existant en communiquant davantage sur les activités déjà en place, grâce au support des référents d'activité, d'en proposer de nouvelles et de rendre ses événements plus intergénérationnels.

La première réunion du comité d'organisation a eu lieu le mardi 7 février 2023. Vous avez été nombreux à y être présents et nous vous en remercions. Le compte-rendu de la réunion est disponible sur le site internet de Paris-Jardins.



Nous avons la chance d'avoir pu mettre en place plusieurs activités régulières :

- Une section **"œnologie"** a été lancée.

Référents : Thomas Bourel, Olivier Pacheco, Nuno Ramos

Cette activité a lieu un vendredi soir par mois aux caveaux du château, la première session s'est déroulée le 10 février et a remporté un grand succès. Nombre de places limité à 30.

- Une activité **"art floral"** avait été évoquée à la suite de la fête d'automne. Les ateliers sont proposés mensuellement : un créneau le soir, l'autre en journée. Les premiers cours ont eu lieu les 6 et 7 février aux caveaux dans une ambiance chaleureuse et conviviale, donnant naissance à de très belles réalisations. Les prochains cours auront lieu les [17 mars](#) et [18 mars](#).

Le nombre important de primo-adhérents traduit l'intérêt des Péjistes pour la mise en place de nouvelles activités.

- **"Les jeux d'échecs"**

Le rendez vous est bi-mensuel le vendredi soir, au bar du château, grâce au support de Jérôme Maufras qui partagera sa passion du jeu avec un public de "débutant" à "initié".

Démarrage le 10 mars avec créneau de 17h à 18h pour les enfants de 6 à 10 ans, et un créneau ados/adultes de 21h à 22h. Les joueurs de Go ou de cartes sont les bienvenus.

- Toujours autour du jeu, Dimitri Charton animera une section **"jeux de sociétés"** ouverte à tous les adhérents CLPJ.

Cette activité mensuelle se déroule un samedi ou dimanche après-midi par mois dans la salle des caveaux. La première date est fixée au 12 mars de 14h à 17h. Inscription possible [via ce lien](#).

- CLPJ met en place l'auberge du télétravail.

Nous proposons de mettre en place un rendez-vous mensuel au bar du château. Le jour diffère chaque mois et est ouvert à tous. Il est particulièrement adapté aux personnes en télétravail. Le créneau est de 12h15 à 13h45. Chacun amène de quoi partager. Pas de cuisine sur place. Ce rendez-vous permet de casser la routine, prendre l'air et rencontrer des voisins sympas. Prochain rendez-vous ? Le 24 mars avec inscription possible [via ce lien](#).

- CLPJ souhaite faire naître une "English school" les mercredis et samedis matin dès la grande section et sans limite d'âge. Les cours seront animés par un professeur. Les sections pourront ouvrir dès mars ou septembre en fonction du nombre de personnes qui se seront manifestées.

Afin de prendre part aux différentes activités récurrentes proposées, il est nécessaire d'adhérer à CLPJ de manière individuelle dès 3 ans.

Ci-après un **bulletin d'adhésion** que vous pourrez déposer auprès du référent de l'activité le premier jour.

Vous trouverez également [ce lien-ci](#), menant vers les adhésions CLPJ, sur le site internet de Paris-Jardins. Pour rappel, l'**adhésion annuelle est de 10€ et fonctionne en année civile**.

NOTRE QUOTIDIEN

CLPJ a souhaité se digitaliser davantage pour vous donner accès à plus d'informations. La section CLPJ du site internet de Paris-Jardins a été mise à jour. L'affichage papier et la communication mail ne seront cependant pas abandonnés !

Le questionnaire qui vous a été adressé a déjà permis de révéler des volontaires à initier les Péjistes à l'horlogerie ou l'impression 3D. Si vous même êtes animé par une passion ou doué d'un savoir-faire que vous souhaitez partager, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous sommes à votre écoute pour toutes suggestions, questions, adhésion, que cela concerne les activités ou les manifestations, à l'adresse email suivante : clpj@paris-jardins.fr

Concernant les demandes de location ou d'utilisation des salles contact par email à l'adresse suivante : salles-clpj@paris-jardins.fr

Pour les référents, enseignants, ou fournisseurs concernant les factures, et adhésions c'est ici : clpj-tresorerie@paris-jardins.fr

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de Paris-Jardins : paris-jardins.net.

Le calendrier des activités est mis à jour avec les liens d'inscriptions vers les différents activités/événements.

Nous sommes également présents sur les événements et activités, donc n'hésitez pas à venir à notre rencontre à ces occasions.

 CULTURE ET LOISIRS DE PARIS-JARDINS						
BULLETIN D'ADHESION 2023 CULTURE ET LOISIRS PARIS JARDINS						
NOM			PRENOM			
N° DE TELEPHONE			ADRESSE EMAIL			
ADRESSE POSTALE						
VILLE						
HABITANT PARIS JARDINS			OUI	☐	NON	☐
MODALITE PAIEMENT			CHEQUE	ESPECE	VIREMENT	
ACTIVITE						
YOGA	MARDIS DU CHATEAU	BILLARD	PIRATE	CARDIO RENFO	OENOLOGIE	ANGLAIS
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
THEATRE	PÊCHE	CHORALE	JEUX DE SOCIETE	JEUX D'ECHECS	ART FLORAL	ADHERENT LIBRE
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐



PROCHAINS RENDEZ-VOUS

MARS 2023

Date	Horaire	Activité	Lieu	
7 mars	10h00-15h00	Mardis du château	Bar	Prix repas + adhésion CLPJ
10 mars	17h00-18h00	Jeux d'échecs enfants	Bar / caveaux	Adhésion CLPJ
	21h00- 22h00	Jeux d'échecs à partir de 10 ans		
11 mars	16h00	Concert Saxo et piano – 110 places	Château	Contribution libre
12 mars	14h30	Après-midi jeux de sociétés – 50 places	Caveaux	Adhésion CLPJ
17 mars	20h30	Atelier Art-floral - 6 places		15 euros + adhésion CLPJ
18 mars	10h30			
	14h30	Carnaval des enfants		
		21h00 – 02H00	Bal masqué adultes – 150 places	Château
24 mars	12h15 - 13h45	Auberge du télétravail – 30 places	Bar	Adhésion CLPJ
	17h00-18h00	Jeux d'échecs enfants – 30 places		
	21h00 – 22h00	Jeux d'échecs à partir de 10 ans - 30 places	Caveaux	
		21h00 - 23h00	Soirée œnologie – 20 places	Bar
26 mars	16H00	Conférence sur les comètes	Château	Contribution libre

La participation à toutes les activités organisées dans l'enceinte du château, nécessite une inscription afin de garantir le nombre de personnes, respect du seuil maximum autorisé, pour la sécurité de tous et la préservation de notre patrimoine.

Il est possible de vous inscrire :

- par email à clpj@paris-jardins.fr
- directement au secrétariat aux heures d'ouverture
- via le calendrier du site internet paris-jardins.net qui vous redirigera vers la plateforme HelloAsso.
- via les liens envoyés par e-mails (HelloAsso)

N'hésitez pas à nous écrire clpj@paris-jardins.fr

NOUVELLES DU THÉÂTRE

Amis de Molière et de CLPJ bonjour,

La troupe de théâtre « Paris côté jardin » est en plein travail et se prépare à vous présenter un spectacle de la meilleure qualité possible les 14, 15 et 16 avril prochains. Nous essayons de tenir secret le thème de cette nouvelle pièce mais sachez qu'il y aura de l'exotisme, de l'humour, des gags et des chansons.

Comme nous faisons tout nous-mêmes pour la pièce suivante, il y aura comme à chaque fois un atelier écriture, décors, costumes puis comédie. Nous visons novembre 2024 et comme rien n'est fait, il nous est difficile de recruter ou d'auditioner maintenant.

Par contre, s'il y a quelques Péjistes intéressés, nous aurions besoin d'un ou deux régisseurs, accessoiristes, souffleurs et éventuellement remplaçants. Et si leur profil correspond, ils seraient en première ligne pour le prochain casting.

Contact : Gérard Meissonnier au 06 70 96 26 66)

D'autre part, dans le but de faire connaître les travaux de notre troupe, nous allons organiser des projections de nos 5 anciennes pièces :

- Si Paris jardins m'était conté
- L'étincelle du faubourg
- La belle Cléo
- Le devin nouveau
- Mystère, Whisky et cornemuses

Nous vous communiquerons les dates. Ce sera certainement un rendez-vous mensuel à partir de l'automne prochain. Vous êtes tous les bienvenus.

Vive le théâtre, la culture et les loisirs.

La troupe "Paris côté jardin"

ARPÉGIE FÊTE SES 20 ANS !



Félicitations à la chorale Arpégie pour ce bel anniversaire en l'honneur de ses 20 ans !

Deux concerts ont eu lieu : le 29 janvier 2023 au château de Paris-Jardins, puis le 12 février 2023 à l'église Saint Rémi.

"Bravo à chacun de la cinquantaine de choristes et à nos précieux instrumentistes : Valérie Luu Van Lang à la flûte, André Fabry au piano et Gérard Meissonnier entre clarinette, saxophone et guitare.

Merci à Frédérique Ramos pour son poème « le chant ».

Vous avez vraiment réussi à faire vibrer les deux publics, bien nombreux. Grâce à chacun d'entre vous, ces 18 chants très variés allaient du répertoire classique (*Gloria* de Vivaldi, *Nabucco* de Verdi...) au répertoire des variétés (*La mer* de Trenet *Let it be* de Paul McCartney...).” évoque Christiane Edme, chef de cœur de la chorale Arpégie, à destination des choristes.

Vous êtes tous invités à notre **prochain concert** des chorales le vendredi 17 mars à 20H30 au théâtre Cardwell de Draveil, avec la participation des chorales : Arpégie, Les chœurs Mêlés et Choraveil.

Les billets gratuits sont à retirer au théâtre ou par internet.

Bienvenue à ceux qui voudraient joindre leur don musical (chant, instrument) à notre chorale toujours dans la bonne et chaleureuse ambiance !

Rendez-vous tous les jeudis de 20H15 à 21H45.

Belle continuation à notre chorale Arpégie, qui chante d'un même cœur

FLASHBACK :



NOËL 2022

10/12



Le Père Noël dans la "salle de jeux" par Julien Piette

Le 10 décembre dernier, Paris-Jardins a célébré Noël.

De bon matin, toute une équipe de lutins s'affairait au château pour mettre en place l'événement.

La journée a été rythmée par de nombreuses animations. Dès le matin, quelques enfants et parents ont paré de ses plus belles décorations, l'arbre de Noël offert par la commission environnement. Arbre qui a ensuite trouvé sa place dans le hall d'entrée des locataires, pour toute la période des fêtes.

Dès 15h00, Cécile Da Rocha Ramos et Lena Olivier Vicente ont servi un goûter offert par CLPJ qui a ravi les papilles des gourmands. Petits et grands ont mangé des crêpes au chocolat ou au maracuja, entre autres confitures préparées par les Péjistes. Tout le monde s'est régalé

et ce moment de partage a été très apprécié.

Pendant ce temps, une session "jeux de société", animée par Dimitri Charton et Thomas Bourel, a permis aux grands comme aux plus jeunes de se confronter avec bonne humeur dans des parties de Kluster, Labyrinthe, Dr Eureka, Dobble, Jungle speed, etc. Sans oublier le classique jeu d'échecs, avec l'aide de Jérôme Maufras, ou le « hit des cours d'école » : Pokemon (jeu de cartes). Les deux joueurs les plus persévérants eurent même l'honneur de gagner des cartes cadeaux pour trouver leur bonheur à la "cabane de Ludo".

Alors que Jennifer Heurley s'improvisait sculptrice de ballons avec beaucoup d'application afin de satisfaire les souhaits de chacun, à avoir un chien plutôt qu'une épée, un invité de marque a fait

son entrée !

Vêtu de son costume de velours, les enfants ont pu effleurer la douce barbe blanche du Père Noël, tentant sûrement les plus grands de vérifier qu'elle était bien accrochée. Merci au Père Noël (qui se reconnaîtra) d'avoir joué le jeu, offrant ainsi à chacun, une part de rêve et de légèreté.

Est venu ensuite le moment de pousser la chansonnette pour les petits et les grands. Le large registre musical a permis de s'égosiller sur des chants de Noël mais aussi sur de la variété !

Un événement de plus à Paris-Jardins qui a réuni plusieurs générations de Péjistes ! Un vrai moment de plaisir pour les grands, et de bonheur pour les plus jeunes.

Merci à tous pour votre présence et votre bonne humeur !

LES ILLUMINATIONS

08/01

Les illuminations de Paris-Jardins qui se tiennent traditionnellement le premier dimanche de janvier sont toujours une belle occasion de se rassembler après les fêtes de Noël pour se souhaiter la bonne année et partager un moment convivial dans une ambiance féerique. Le temps est parfois capricieux et les bougies ne tiennent pas toujours comme cela a été le cas ce dimanche 8 janvier.

Se retrouver devant le Château où chaque fenêtre est éclairée grâce à Éric, Marie-Jo and Co., et découvrir « 2023 » qui brille fièrement, grâce à Colette et Claude, puis se retourner sur le beau spectacle de la perspective illuminée jusqu'au rond-point de l'Étoile... un parcours à ne pas manquer !



Quand le temps s'y prête, l'équipe des allumeurs s'enthousiasme parfois et le bois du dimanche se pare à son tour de mille lumières.

C'est le parfait chemin pour rejoindre la lanterne où nous attend le bon vin chaud et le chocolat préparés par Dominique et Colette.

Il y a quelques années de nombreuses maisons s'illuminaient dans tout Paris-Jardins et c'était un vrai spectacle d'en faire le tour avec sa famille. L'année prochaine nous espérons bien dynamiser cet événement en lançant le concours de la maison la plus illuminée de Paris-Jardins (éclairage à la bougie bien sûr).

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour l'installation des bougies, - une activité qui plaît beaucoup aux enfants (avec l'aide d'un adulte !) - mais aussi pour la désinstallation et le rangement du lundi, qui sera l'occasion d'un "parcours sportif" dans Paris-Jardins, puis de visiter les caveaux du château où sont entreposées les bougies durant l'année.

Merci à tous ceux qui ont apporté et apporteront leur aide pour que cet événement soit toujours plus réussi !





RAPPEL HISTORIQUE

L'Association (Les Amis de l'histoire du château de Draveil, de son domaine et de la Cité coopérative Paris-Jardins) a été créée en 1982 par le président Étienne Rapoport pour préparer la sortie du Livre : Histoire d'un Domaine, du château seigneurial de Draveil à la cité coopérative Paris-Jardins, débuté en 1978, paru le 13 mai 1984, réalisé par l'imprimerie André, au Neubourg. L'ouvrage, tiré à 2000 exemplaires a été réédité en 2005 par les Imprimeries Maury (400 exemplaires).

L'Association a pour but la mise en valeur et la protection du patrimoine de la cité. Elle est formée de sociétaires bénévoles et d'Amis de Paris-Jardins, attachés au passé et aux principes de la Cité coopérative.

Elle a été présidée successivement par Étienne Rapoport, Serge Bianchi, Claude Marcadier, Henri Vautier, Jacques Lelièvre, Annick Hersen, Isabelle Lesteven, Dominique Régis et Jocelyne Bianchi. En 2003, l'Association a pris le nom « Les Amis de l'histoire et du patrimoine de Paris-Jardins ». En 2011, à l'occasion du centenaire de la Cité, ses membres ont publié l'ouvrage Paris-Jardins Entre utopie et réalité, tiré à 1500 exemplaires, par l'imprimerie Emendo, à Mennecy. Elle a organisé le colloque du centenaire de notre cité, le 5 février 2011, colloque animé par des historiens, des architectes, des urbanistes... En septembre 2020, les Amis de l'histoire ont publié une brochure à destination des enfants À la découverte de la Cité coopérative Paris-Jardins, puis une brochure détaillant l'exposition réalisée par l'Association en 2013.

L'Association a présenté de nombreuses expositions dans le cadre des journées du Livre de 1992 (Daudet, Zola, Vauban, Marianne, Marie Laurencin...), puis des Journées du Patrimoine. Par exemple, en 2018 sur Les cités utopiques entre rêve et réalité, avec une brochure illustrée (30 pages) ; ou en 2022, l'exposition de 13 panneaux sur l'histoire de Paris-Jardins et une exposition sur les maisons de la Cité, agrémentée d'une conférence de Brigitte Blanc, de la DRAC Île-de-France, sur les architectes de Paris-Jardins. Tous les deux ans, les artistes de Paris-Jardins exposent leurs œuvres lors de ces Journées, qui attirent entre 300 et 500 visiteurs le week-end de septembre.

Elle gère les archives historiques, en cours de classement au premier étage du secrétariat. Elle organise des visites guidées de la cité, à la demande des associations et lors des Journées du Patrimoine.

Les Amis de l'histoire sont entrés en 2021 dans l'Association des cités-jardins d'Île-de-France (Stains, Suresnes...). Ils ont participé à un colloque international à Suresnes (23-24 juin 2022), en présentant l'histoire de Paris-Jardins, et reçu des visiteurs franciliens dans le cadre du Printemps des cités-jardins en mai-juin 2022.

L'Association propose des conférences, comme celle de Jacques Macé sur la campagne d'Égypte en 2021 (exposition de 1998), et en 2022 : Protéger et éduquer les enfants, de Béatrice Lembach, Philippe Fabry et Serge Bianchi (voir cette Lanterne). Elle possède un site faisant partie du site général de Paris-Jardins.

Actuellement regroupant une quinzaine de sociétaires, l'association a vocation à se développer, à recruter de nouveaux membres prêts à s'impliquer dans la mise en valeur et la défense de notre patrimoine. Nous nous réunissons 6 fois dans l'année pour développer les missions définies il y a plus de 40 ans, préserver l'histoire et la mémoire de notre cité-jardins, par exemple en recueillant les souvenirs d'anciens sociétaires.

La dernière réunion des Amis de l'histoire a eu lieu le mercredi 18 janvier et l'assemblée générale, le 28 janvier au château de Paris-Jardins.

Pour tout renseignement et prise de contact :

Jocelyne Bianchi

06 89 44 72 36

26, allée des deux Cèdres

Jobianchi46@gmail.com

IRÈNE THIERRY 1920-2022

Irène nous a quittés à l'âge de 102 ans, et c'est tout un pan de l'histoire de Paris-Jardins qui est parti avec elle.

La fille d'Andrée Révillon et de Paul Gircourt est née en 1920, dans la maison de l'Allée de la Perspective, l'une des premières construites dès 1912, et qui a conservé son cachet d'origine de nos jours. C'est devant la « maison Révillon » que les acteurs du Devin du village posent fièrement le 21 juin 1914, une semaine avant Sarajevo, et peu de temps avant l'incorporation de Paul Gircourt (portrait p.353 dans l'ouvrage Draveil et les Draveillois dans la Grande Guerre).



Photo 1 : Paul, père d'Irène,
mobilisé en 1914-1918



Photo 2 : Irène en 2011
au concert

Paul, artisan fourreur de son métier, anime les Veillées de Paris-Jardins au violon ; Andrée prépare les fêtes, les thés dansants et les spectacles des dimanches après-midi, au château. Elle dispense également des cours de gymnastique en plein air.

C'est dans leur maison de l'Avenue de la Perspective que naît leur fille Irène, en juillet 1920. Ses parents font ensuite con-

struire un pavillon, Place de l'Étoile et la famille y réside à partir des années 1930. En 1940, Irène se destine à la danse. Elle passe le concours avant la mobilisation de 1940, mais l'invasion allemande brise ses espérances. Venant d'obtenir le permis de conduire, Irène obéit au conseil du président Hazemann et part avec sa mère, lors de l'exode, rejoindre son père, Paul, mobilisé dans le sud-ouest, vers Bordeaux. Elles ne rentrent à Paris-Jardins que plus tard. Leur voiture, tombée en panne, ne sera rapatriée qu'à la fin de la guerre. C'est alors qu'elle devient professeure de gymnastique, gagnant quotidiennement son collège à bicyclette. Jocelyne Bianchi se souvient de cours dispensés avec d'autres enfants dans son jardin. Elle se marie ensuite avec M. Thierry, instituteur à l'école Jules Ferry, proche de Paris-Jardins, avant de devenir professeur de mathématiques au collège. Ils ont habité alors un logement de fonction à l'école, avec leurs enfants : Arlette, née en 1948, et Sylvain. Au décès de M. Thierry, Irène et Andrée reprennent leur pavillon de la place de l'Étoile.

Andrée fête son centenaire en 1996. Irène Thierry a participé activement aux activités de Paris-Jardins, jouant dans des pièces de théâtre, fidèle à la commission âge d'Or-Solidarité, comme en mai 2011, au concert Intergénération dans la salle du Thé dansant (photo). En mai 2020, une délégation se rend à son domicile, lui offre des fleurs et du chocolat à l'occasion de son 100e anniversaire, en présence de sa famille (Lanterne n°198, page 12). Nous tenions à évoquer la mémoire de notre doyenne Irène, sociétaire exemplaire, sa personnalité discrète, chaleureuse, distinguée...

FLASHBACK :



CONFÉRENCE À 3 VOIX

20/11

À l'occasion de la Journée des droits de l'enfant, une conférence s'est tenue au Château.

Comment protéger et éduquer des enfants, en situation familiale ou sociale difficile ? Trois cas sont abordés par Béatrice Lembach, psychothérapeute, accompagnant des consultants en séances individuelles : Philippe Fabry, éducateur spécialisé, formateur en travail social ; et Serge Bianchi, historien interrogeant des orphelins placés dans des foyers au lendemain de la guerre de 1945. Le passage à la majorité révèle souvent des tensions « brutales », dans un débat qui reste ouvert.

Les trois intervenants présentent leurs parcours individuels et leurs expériences en matière de protection et (ou) d'éducation des enfants en situation difficile.

Philippe Fabry a débuté à Draveil comme éducateur au foyer Betaraba. En formation permanente, il a continué à s'occuper de jeunes mineurs, d'adolescents avant de devenir formateur de travailleurs sociaux. Il a passé en parallèle des examens universitaires (DEA, doctorat) et multiplié les études de terrain, les voyages comparatifs en Europe, dans un parcours original qui a débouché sur la publication de sa thèse : *De l'enfant placé à l'enfant confié*, aux éditions de l'Harmattan, en 2021.

Béatrice Lembach a suivi une carrière de psychothérapeute et de psychanalyste, en milieu libéral, en multipliant les contacts avec ses pairs du syndicat national. Elle a travaillé avec des associations (dont Betaraba, maison d'accueil pour femmes et mères en difficulté), en plus de son cabinet où elle reçoit les parents et les enfants en souffrance. Elle n'a jamais rencontré d'enfants maltraités ni de parents indifférents ou hostiles. Elle reçoit dans un premier entretien les parents (surtout les mères) et l'enfant (dès 4-5 ans), pour une prise de contact, avant de revoir l'enfant seul et de débiter la thérapie. Les

enfants sont intuitifs et réagissent positivement (souvent lorsqu'ils sont mis en confiance avec des techniques et du matériel adapté (dessins, musique, voire pâte à modeler)...

Serge Bianchi explique la genèse du chapitre relatifs aux foyers d'enfants de la Commission Centrale de l'Enfance au sortir de la Seconde Guerre mondiale et de la Shoah. C'est un chapitre de l'ouvrage *Des larmes aux rires* de la Commission Centrale de l'Enfance, publié aux éditions du Cherche-Midi au printemps 2022. Il a lui-même fréquenté le foyer de Livry-Gargan (de 7 à 9 ans) et sa mère, Sonia, a dirigé la CCE de 1948 à 1956. 9 foyers ont recueilli, entre 1945 et 1958, près de 500 enfants dont les parents avaient été déportés et souvent tués dans des camps de concentration. C'est dans ces foyers que les enfants, souvent cachés, traumatisés pendant le conflit, ont été élevés en permanence, jusqu'à l'obtention d'un diplôme leur permettant l'entrée dans la vie active. Ces foyers ont été des lieux de vie, gérés par des dirigeants et encadrants originaires de pays de l'est de l'Europe (Polonais, Russes, Ukrainiens...) passés par la Résistance, disposant d'une expérience pédagogique puisée aux principes d'éducateurs comme Korczak, Makarenko, Freinet, Montessori, dont les « conseils » ou « républiques » d'enfants débattant des problèmes collectifs...

Les priorités étaient médicales, scolaires, psychologiques (institut psychotechnique du professeur Henri Wallon). Le foyer devait remplacer la famille absente grâce à une éducation voulue complète, artistique, sportive, culturelle, morale. La plupart des enfants des foyers ont rendu hommage à ces éducateurs après leur passage à la vie active, et maintenu entre eux, dans une Amicale, les liens avec les anciens et les éducateurs.

Philippe rend aussi hommage à ce monde disparu de nos jours, à ces éducateurs des maisons qui donnaient aux enfants

stabilité et sécurité en faisant « famille », sans dissimuler les problèmes de cette éducation.

Serge confirme les problèmes des maisons d'enfants : le silence sur les origines ; les questions liées à l'idéologie ; les réserves sur la réussite professionnelle ; la brutalité de la séparation après le diplôme ; les échecs tragiques pour certains enfants traumatisés, ayant perdu leurs parents...

Béa montre la complexité des relations entre les enfants en difficulté et leurs parents, dont l'image, souvent négative au départ, se modifie lorsqu'on connaît leurs difficultés, leurs problèmes. Les souffrances sont partagées, les relations complexes.

Philippe insiste sur la spécificité de la prise en charge des enfants en France et dans d'autres pays d'Europe. Les familles d'accueil, malgré le temps de la prise en charge et le dévouement, ne sont pas légitimes, n'ont que peu de droits, bien que 25 % des enfants confiés n'ont plus de relations avec leurs parents légaux ou ne veulent plus les voir. Une solution possible serait de confier l'enfant à des proches de la famille, pour

que l'enfant placé retourne finalement vivre chez ses parents. Quelque soit le dévouement et l'apport des foyers, des institutions comme l'Aide sociale à l'Enfance, rien ne peut remplacer « la » famille.

Béa explique que les enfants en difficulté recherchent des « modèles », un adulte, un professeur, un moniteur ou éducateur, décisifs pour leur insertion dans la société. D'où l'importance du « détachement » qui permet d'accéder à l'autonomie, d'explorer le monde, que souligne aussi Philippe.

Les questions posées par les auditeurs portent sur les méthodes d'éducation des foyers, en classes d'âge, ou en mélanges ; sur la mixité, jusqu'à 11-12 ans ; sur la souffrance inhérente aux « familles de substitution », sur les révoltes et colères des adolescents qui n'excluent pas la confiance dans leurs éducateurs et les solidarités internes.

La conférence à trois voix se termine par la présentation des ouvrages permettant d'approfondir, en cette journée des droits de l'enfant, le sujet de la protection et de l'éducation des enfants en difficulté. Trois expériences, des confrontations positives sur un sujet brûlant et si actuel !





TENNIS

La nouvelle saison 2023 va bientôt commencer...

À Paris-Jardins, les adhérents de l'**association sportive de PJ tennis** ont la chance de pouvoir jouer au tennis dans un cadre rare et magnifique, entouré de verdure, accompagnés par la chorale des oiseaux.

Nous vous proposons de les rejoindre en venant prendre votre inscription à l'occasion de notre **Assemblée Générale qui se tiendra au Château le dimanche 2 avril à 10H45**.

Vous pourrez jouer en famille avec les enfants, avec des amis invités, prendre occasionnellement des leçons (merci à Antoine Mirto !), participer à des animations sportives et conviviales lors des tournois ouverts à tous les niveaux, tout au long de la saison.

Différentes formules d'abonnement vous sont proposées selon les tranches d'âge. Des fiches d'inscription, accrochées au tableau du Club-House, sont à votre disposition. Consultez-les.



Bilan des différents tournois de la saison 2022

	Vainqueur(s)	Finaliste(s)
Tournoi de Printemps (mai/juin) :	Etienne Reix	Chheng CHHOR
Doubles surprises (septembre) :	Karin OLLIVIER/ Chheng CHHOR	Philippe FABRY/ Julien POTHIER
Tournoi d'Automne de doubles (sept/oct) :	Julien POTHIER/ Thomas BOUREL	Jean-Paul BONHOMMEAU/ Dominique LICHTLE

Chaque année, les courts sont nettoyés et remis à neuf pour une pratique optimale.

Chheng Chhor profite de cette tribune pour remercier chaleureusement les adhérents volontaires du tennis, ainsi que ceux de la commission environnement, pour leur participation à l'occasion du « nettoyage d'automne ».

A très bientôt sur les courts, sportivement !



DÉCÈS

Monsieur Alain VORRAIN, 61, allée de la Cité Nouvelle

NOUVEAUX SOCIÉTAIRES

Maxince Haïçaguer et Victoria Martinez au 9, Parc aux Daims

Madame et Monsieur Carlos Lopes au 1, Cour d'Honneur

ANNONCE

Candidatures au poste d'administrateur au Conseil

À l'occasion de l'Assemblée Générale prévue le 4 juin, les candidatures afin de postuler en tant membre du Conseil d'Administration de Paris-Jardins sont ouvertes.

Pour faire connaître votre souhait de candidater, vous pouvez faire part de vos motivations à l'adresse mail : secretariat@paris-jardins.fr

Pour les pavillons à vendre, les dernières annonces sont disponibles au secrétariat.

Responsable de la publication : Michel Dardenne
Commission Communication : Molina Paulin